



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE LUXEUIL

Envoyé en préfecture le 02/10/2026

Reçu en préfecture le 02/10/2026

Publié le 02/10/2026

ID : 070-247000755-20260928-D2026_104-DE



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT Haute-Saône

ARRONDISSEMENT Lure

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU 28 septembre 2026

Fonds Intercommunal de Cohésion et d'Attractivité du Territoire – Communes de Brotte-lès-Luxeuil, Ormoiche et Sainte-Marie-en-Chanois

DÉLIBÉRATION

N° 2026-104

En exercice : 37
Titulaires présents : 31
Suppléants présents : 2
Pouvoirs : 3
Absents : 4
Nombre de votants : 36

L'an deux mille vingt-six, le vingt-huit septembre, les membres du conseil communautaire de la Communauté de Communes du Pays de Luxeuil se sont réunis, à la salle polyvalente de Saint-Bresson 70280 sur convocation adressée par le Président le 22 septembre dernier.

Le Conseil Communautaire nomme Claudette Faivre-Bazin secrétaire de séance.

Nom	Présents*	Excusés, suppléés par, procuration à	Nom	Présents*	Excusés, suppléés par, procuration à	Nom	Présents*	Excusés, suppléés par, procuration à
Martine BAVARD	P		Hassan EL BOUCHEHATI	P		Éric PETITJEAN	P	
Jérôme BERNARD	A		Sophie EL OMRI	P		Sébastien RICHARDOT	SUPP	Thierry MANCASSOLA
Joël BRICE	P		Cédric FAIVRE	P		Catherine SALFRANC	P	
Frédéric BURGHARD	P		Claudette FAIVRE-BAZIN	P		Alain SCHELLE	P	
Michel CALLOCH	P		Marie-Christine FRICHET	P		Yves SIMONIN	P	
Christian CHAMAGNE	P		Sylvie GAVOILLE	P		Nathalie SIRVEAUX	P	
Roland CHAMAGNE	P		Philippe GÉRARD	P		Justine TACLET	P	
Jean-Luc DAVAL	P		Bernard GIRE	P		Daniel TONNA	SUPP	Claude GALMICHE
Marie-Hélène DAVAL	P		Loïc LABORIE	P		Guillaume VILLEQUEZ	P	
Jacques DESHAYES	P		Christophe LEJEUNE	P		Anne-Lise VINCENT	POUV	Martine BAVARD
Véronique DEVOILLE	POUV	Frédéric BURGHARD	Béatrice LEPAGNEY	P		Laurent ZIEGLER	P	
Nathalie DIRAND	P		Emilien MONNEY	P				
Dominique DUCHANOIS	P		Nicolas NURDIN	POUV	Éric PETITJEAN			

*P = Présent(e) / EXCUSE = Excusé(e) / A = Absent(e) / POUV = Pouvoir donné à / SUPP = Suppléé(e) par

Exposé

Dans sa séance du 9 juin 2023, le conseil communautaire a adopté son règlement d'intervention pour soutenir ses communes membres dans la réalisation de leurs projets. Une enveloppe de 195 000 € a donc été affectée au Fonds intercommunal de cohésion et d'attractivité du territoire (FICAT), représentant une somme allouée par commune de 13 000 €.

Le FICAT est destiné à soutenir les investissements des communes qui concourent au renforcement de la cohésion et de l'attractivité du territoire intercommunal dans les domaines suivants :

- Enfance et petite enfance ;
- Développement des usages numériques ;
- Sécurité des habitants : sécurité routière, accessibilité des personnes à mobilité réduite ;
- Cadre de vie des habitants : aménagement des espaces verts et aménagement urbain.
- Transition écologique et sobriété énergétique ;
- Services publics de proximité.

La commune de Brotte-lès-luxeuil sollicite le FICAT à hauteur de 2 178,53 € pour la mise aux normes électriques d'un hall destiné à des activités polyvalentes.

La commune d'Ormoiche sollicite le FICAT à hauteur de 7 000 € pour la mise en place d'un carrefour à feux.

La commune de Sainte-Marie-en-Chanois sollicite le FICAT à hauteur de 10 000 € pour le remplacement des fenêtres bâtiment école / pôle périscolaire.

Ces projets remplissent les conditions d'éligibilité inscrites au règlement d'intervention.

Décision

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Communautaire

- Autorise le Président ou son représentant d'octroyer
 - à la commune de Brotte-lès-Luxeuil une aide financière de 2 178,53 € pour la mise aux normes électriques du hall polyvalent.
 - à la commune d'Ormoiche une aide financière de de 7 000 € pour la mise en place d'un carrefour à feux.
 - à la commune de Sainte-Marie-en-Chanois une aide financière de 10 000 € pour le remplacement des fenêtres bâtiment école / pôle périscolaire.
- Autorise le Président ou son représentant à signer les conventions de financement à intervenir pour ces projets.

Ainsi délibéré et signé

Pour copie conforme

Le Président

Jacques DESHAYES

Annexe 1 - Fiche d'instruction Brotte-lès-luxe

Envoyé en préfecture le 02/10/2026
 Reçu en préfecture le 02/10/2026
 Publié le 02/10/2026
 ID : 070-247000755-20260928-D2026_104-DE



FICAT <i>Fonds Intercommunal pour la cohésion et l'Attractivité Territoriale</i>	Commune / BROTTE-LES-LUXEUIL
---	------------------------------

Nature du projet	Mise aux normes électriques du hall polyvalent
Réception de la demande	04 juillet 2026
Date délibération Conseil Municipal	03 juin 2026
Crédits disponibles	2194 €
Descriptif du projet	Projet de travaux de mise aux normes électriques du hall polyvalent <u>Nature des dépenses</u> : 4 357, 06 € <u>Plan de financement de cette opération</u> : Coût total H.T : 4 357,06 € FICAT : 2 178,53 € Autofinancement : 2 178,53 €

Crédits disponibles	Montant de l'aide accordée	Crédits restants
2194 €	2 178,53 €	15,47 €

Annexe 2 - Fiche d'instruction Ormoiche

Envoyé en préfecture le 02/10/2026

Reçu en préfecture le 02/10/2026

Publié le 02/10/2026

ID : 070-247000755-20260928-D2026_104-DE



FICAT <i>Fonds Intercommunal pour la cohésion et l'Attractivité Territoriale</i>	Commune / ORMOICHE
---	--------------------

Nature du projet	Mise en place d'un carrefour à feux
Réception de la demande	01 juillet 2026
Date délibération Conseil Municipal	26 juin 2026
Crédits disponibles	7 000 €
Descriptif du projet	Projet de travaux d'aménagement de sécurité de la commune avec la mise en place d'un carrefour à feux <u>Nature des dépenses</u> : 43 210,00 HT <u>Plan de financement de cette opération</u> : Coût total H.T : 43 210 € FICAT : 7 000 € Aide départementale : 2 667 € Amendes de Police 20 % : 8 642 € Autofinancement communal : 24 901 €

Crédits disponibles	Montant de l'aide accordée	Crédits restants
7 000 €	7 000 €	0 €



Annexe 3 - Fiche d'instruction Sainte-Marie-en-chanois

FICAT <i>Fonds Intercommunal pour la cohésion et l'Attractivité Territoriale</i>	Commune / SAINTE-MARIE-EN-CHANOIS
--	--

Nature du projet	Fenêtres bâtiment école / pôle périscolaire
Réception de la demande	15 juin 2026
Date délibération Conseil Municipal	05 juin 2026
Crédits disponibles	10 000 €
Descriptif du projet	Remplacement des fenêtres du pôle périscolaire dans le cadre d'économies d'énergies et de protection contre la chaleur en période de canicule et la protection des enfants par un vitrage sécurit, l'école étant en partie en bordure de la RD6 <u>Nature des dépenses</u> : 16 025,09 € HT (école) 10 952,36 € HT (périscolaire) <u>Plan de financement de cette opération</u> : Coût total H.T : 26 977,45 € Fonds propres budget communal : 16 977,45 € FICAT : 10 000.00 €

Crédits disponibles	Montant de l'aide accordée	Crédits restants
10 000 €	10 000 €	0 €